



ASSOCIATION DES  
JARDINIERS DE  
UETIGNY

Le 25 novembre 2025

## **COMPTE RENDU de l'assemblée générale du 22 novembre 2025**

**A 14 heures, salle de la Fontaine aux Jardins**

Comme chaque année l'après-midi débute par l'encaissement des cotisations dès 13 heures.

Ludovic Outhier, président, remercie M. Philippe Schmitt, Quatrième Adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains, au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire, et Mme Patricia Bonneau, Sixième adjointe déléguée à la vie associative et à l'initiative citoyenne pour leur présence.

**Rapport moral présenté par Ludovic Outhier, Président:**

Annexé en pièce jointe

**Rapport d'activités présenté par Claude Depussay, Secrétaire adjoint :**

Annexé en pièce jointe

**Rapport financier présenté par Justin Flaven-Pouchon, Trésorier :**

Annexé en pièce jointe

**Rapport des vérificateurs aux comptes présenté par Valérie Culet :**

Annexé en pièce jointe.

**Votes :**

- Rapport moral et rapport d'activités : adoptés à l'unanimité
- Rapport financier : adopté à l'unanimité
- Rapport des vérificateurs aux comptes : adopté à l'unanimité

**Perspectives pour l'année 2026 :**

Rapport d'orientation présenté par Pascal Vincent, co-Président:

Annexé en pièce jointe

Budget prévisionnel présenté par Justin Flaven-Pouchon :

Annexé en pièce jointe

**Votes :**

- rapport d'orientation : adopté à l'unanimité
- budget prévisionnel : adopté à l'unanimité

**Elections du Conseil d'administration :**

Membres ne se représentant pas : Annie Champrenault, Claude Depussay, Roland Paccaud  
Six adhérents se sont portés candidats pour rejoindre le Conseil d'Administration.

<b>Membres renouvelables</b>	<b>Nouveaux candidats</b>
Dominique Bonin	Stéphane Bernier
Ludovic Outhier	Karine Clerc-Dussoulier
	Geneviève Gendre
	Yohann Jardy
	Samir Mahiddine
	Ghislaine Morelière

Le vote a été effectué à main levée. A l'issue du vote tous les candidats ont été élus.

**Commission des litiges :**

Sont élus : Alain Berson, Valérie Culet, Jean-Claude Germon, Michèle Rameau

**Vérificateurs aux comptes :**

Sont élus : André Leseigneur et Valérie Culet

**Commission tenue des jardins :**

Jardiniers hors conseil d'administration : Annick Demougin, Valérie Culet et Géraldine Morand.  
Tous ont été élus.

L'Assemblée Générale se terminant, Ludovic Outhier remercie tous les membres présents et les invite à partager le verre de l'amitié.

Association des Jardiniers de Quetigny – maison des associations  
2 bd Olivier de Serres – 21800 QUETIGNY  
Mail : [jardinsfamiliauxquetigny@gmail.com](mailto:jardinsfamiliauxquetigny@gmail.com)  
Site internet : [jardinsfamiliauxquetigny.fr](http://jardinsfamiliauxquetigny.fr)

# Assemblée générale 22/11/2025

## Rapport moral

L'association compte **aujourd'hui 198** adhérents.

16 adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion au titre de l'année 2025. 1 jardinier exclu. 2 jardiniers ont rétrocédé leur parcelle mais restent adhérents sans jardin.

2 jardiniers sont partis en cours d'année.

5 départs en 2026 à ce jour. Pas de départ à la vannerie.

13 nouveaux adhérents ont rejoint l'association en 2025, dont 10 jardiniers et 3 adhérents à l'atelier vannerie.

Nous avons 7 adhésions de jardiniers enregistrées au titre de l'année 2026.

### Etat des adhérents au 22/11/2025 :

- 48 jardiniers cultivent 75 m<sup>2</sup> dont 4 attributions en 2025 et 4 attributions pour 2026.
- 1 jardinier a une parcelle de 100 m<sup>2</sup>
- 1 jardinier a une parcelle de 110 m<sup>2</sup>
- 72 jardiniers ont une parcelle de 150 m<sup>2</sup> dont 6 attributions en 2025 et 3 pour 2026.
- 1 jardinier a une parcelle de 200 m<sup>2</sup>
- 1 jardinier a une parcelle de 250 m<sup>2</sup>
- 15 jardiniers ont une parcelle de 225 m<sup>2</sup>
- 38 jardiniers ont une parcelle de 300 m<sup>2</sup>
- 1 jardinier a une parcelle de 400 m<sup>2</sup>
- Une jardinière exploite trois bacs adaptés
- 15 adhérents uniquement à l'atelier vannerie
- 5 adhérents sans jardin

En 2025, 3 jardiniers ont demandé un agrandissement de leur parcelle.

Au titre de l'année 2026, 6 jardiniers ont demandé un agrandissement de leur parcelle, 2 ont demandé un rétrécissement.

A ce jour, sur 34300 m<sup>2</sup> disponibles, 26850 sont attribués, 7515 m<sup>2</sup> sont libres, dont l'entretien est à la charge de l'association. A titre de comparaison, au 30/11/2024, 26100 m<sup>2</sup> étaient occupés.

La commission tenue des jardins s'est réunie deux fois cette année, donnant lieu à plusieurs avertissements écrits, souvent suffisants pour résoudre les problèmes. Malheureusement, quelques mises en demeure ont dû être prononcées à l'encontre de quelques jardiniers devant un défaut d'entretien critique.

La commission s'est réunie pour la dernière fois le 4 octobre, et à ce jour des procédures

doivent encore être enclenchées envers des jardiniers en infraction avec le règlement. Un jardinier a été exclu en début d'année pour défaut de paiement.

Côté récoltes, une fois de plus, le climat n'a pas été des plus propices.

L'alternance de fortes chaleurs au moment de la croissance des plants, suivie de pluies abondantes en juillet, a souvent retardé voire totalement freiné la croissance des légumes.

Les vagues de sécheresse ont eu un impact significatif sur la consommation d'eau, en nette hausse par rapport à l'année 2024.

Le CA a voté une nouvelle augmentation de la tarification du prix du m<sup>3</sup> d'eau devant une augmentation d'environ 25% du prix facturé à l'association par Sogedo.

Cette année nous n'avons pas reconduit les permanences en fin de semaine durant le printemps et l'été, pas davantage que les permanences de surveillance en juillet et en août pour tenter de limiter les vols.

Comme d'habitude, nous avons eu à déplorer quelques vols et dégradations mais dans des proportions égales aux années précédentes.

Si vous constatez des dégradations et des vols sur vos parcelles, nous vous encourageons, en plus de nous en informer, à porter plainte à titre individuel.

### **Sur le plan administratif**

Lors de l'AG 2024, 5 nouveaux administrateurs avaient été élus, portant le CA à 14 membres. Nous avons enregistré 2 démissions au 1<sup>er</sup> semestre. A ce jour, 2 membres sont démissionnaires et 3 ne souhaitent pas être candidats à un nouveau mandat.

Cinq personnes ont déclaré leur candidature pour l'élection au CA pour le mandat 2025-2027.

Appartenir au CA ne doit pas effrayer les jardiniers désireux d'apporter un peu de leur temps à l'association. De nouveaux administrateurs sont nécessaires afin d'apporter des idées et une dynamique nouvelle pour le développement et le fonctionnement de l'association.

Lors de l'AG 2024 nous avions voté une modification des statuts introduisant la possibilité d'une co-présidence de l'association.

Lors du CA électif Pascal Vincent a été élu co-président.

Nous avons ainsi pu nous répartir les missions tout au long de l'année, nous permettant un gain d'énergie et de temps important.

Il nous semble essentiel de perpétuer ce fonctionnement, en augmentant dans l'idéal le nombre de co-président(e)s, au regard de la dimension de l'association et de l'importance de la tâche.

J'avais envoyé un courrier dans ce sens aux adhérents ou, en dehors du fait que je les informais de nouveau que je ne serais pas candidat à un nouveau mandat de président, je rappelais l'importance de l'engagement, qui ne doit pas toujours incomber aux mêmes personnes. Je soulignais également que l'administration d'une association peut prendre différentes formes et que le fonctionnement actuel, s'il ne convient pas ou effraie certaines personnes, peut tout à fait évoluer.

## La Fédération Nationale des Jardins Familiaux Collectifs (FNJFC)

L'Assemblée Générale a eu lieu en septembre en format présentiel.

Nous n'avons malheureusement pas pu nous y rendre.

Nous n'hésitons pas à utiliser les ressources de la fédération, notamment en cas de besoin de conseils juridiques.

Lors de l'assemblée générale de 2023, une « commission future et développement » a été créée.

Cette commission a donné lieu à la création d'un jardin d'herbes aromatiques, en cours de déploiement grâce à l'investissement important de 3 bénévoles.

Je profite de ce moment pour remercier tous les adhérents-bénévoles qui participent, dans la mesure de leur temps disponible et de leurs capacités, aux divers travaux et activités. Tous s'investissent avec plaisir et sans contrepartie, et nous avons tous le même but, que l'association continue à exister dans de bonnes conditions.

J'adresse un remerciement particulier à tous ceux qui par leur investissement dans les activités « rémunératrices » nous permettent d'afficher une bonne santé financière, les confitures, le miel, la culture et la vente de plants, la location de la salle, les manifestations, qui permettent par ailleurs à l'association de rayonner par la qualité de nos produits et de nos prestations.

Je remercie également tous ceux qui par leur travail nous permettent d'avoir toujours à disposition du matériel et des locaux en bon état de marche et un site entretenu dans lequel il fait bon déambuler. L'achat imprévu d'un nouveau tracteur leur a donné encore un peu plus de travail.

Je remercie également la Municipalité pour son soutien financier, le prêt du matériel lors des manifestations et des travaux. Ce soutien nous a été de nouveau réaffirmé à l'occasion de la préparation de la nouvelle convention entre nos deux parties.

Sans tout le travail des administrateurs, des bénévoles et le soutien de nos élus nous ne serions pas l'association que nous sommes et que nous voulons demeurer.

Je vous remercie, en mon nom et en celui de tous les membres du bureau et du CA pour ce que vous apportez au quotidien.



ASSOCIATION DES  
JARDINIERS DE  
QUETIGNY

# Les activités des jardins en 2025

1

**11 réunions du conseil d'administration et du bureau**



2

Bureau des jardins de Quétigny 2024-2025

		
Ludovic Outhier Président	Pascal Vincent Co-président	Justin Flaven Pouchot Trésorier
		
Alain Chaudron Trésorier adjoint	Annie Champenois Secrétaire	Claude Depressag Secrétaire adjoint

3

**janvier**

Matinée aux jardins avec les nouveaux membres du CA

**Commission Retourne mottes**

Avec 9 bénévoles, 2 à 3 parutions par an

4

**février**

Travaux sur le petit chalet



5

**mars**

travaux collectifs



6



7



8



9



10



11



12

**pique-nique aux jardins**

13

**juin**

Stand à la journée festive de la ville de Quetigny le 28 juin



14

**Juillet**

Stand pour la fête du 14 juillet



15

**Vide grenier du 20 juillet aux jardins**

16



17

**septembre**

Vente de fumier

Stand au marché bio de Quetigny



18

**Travaux collectifs du 11 octobre 2025**

19

**Repas des bénévoles le 25 octobre**

20

**Retrait des compteurs d'eau le 31 octobre**

21

**novembre****Distribution de broyat**

22

**Et toute l'année.....****Récolte de fruits, production et vente de confitures**

23

24

**Entretien du rucher, levée et vente de miel**



25

**Entretien du poulailler, soins aux poules**



26

**Entretien des espaces verts**



27

**Entretien des parcelles**



28

**location de la salle**



29

**Entretien du matériel et tenue du chalet**



30

activité vannerie



31

Assemblée générale le  
22 novembre

32

Merci de votre  
attention

33



# Bilan financier 2024-2025

<b>Revenus</b>	<b>Prévisionnel 2025</b>	<b>Revenus 2025</b>	<b>Prévisionnel 2026</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Prévisionnel 2025</b>	<b>Dépenses 2025</b>	<b>Prévisionnel 2026</b>	<b>Bénéfices 2025</b>
<b>Activité bancaire</b>				<b>Activité bancaire</b>				
Intérêt épargne	200.00	<b>1 002.62 €</b>	800.00 €	Frais Monetico	-150.00 €	<b>-24.03 €</b>	-40.00 €	<b>1 138.43 €</b>
Part Sociale	190.00	<b>159.84 €</b>	160.00 €					
<b>Cautions</b>				<b>Remboursement de cautions</b>				
Clé	100.00	<b>90.00 €</b>	110.00 €	Caution Clé	-30.00 €	<b>-100.00 €</b>	-100.00 €	<b>282.10 €</b>
Jardin	500.00	<b>630.00 €</b>	700.00 €	Caution Jardin	-70.00 €	<b>-337.90 €</b>	-300.00 €	
<b>VenteMatériel</b>				<b>Achat matériels</b>				
Vente motobineuse	0.00	<b>500.00 €</b>	0.00 €	Compteurs, cadenas, accessoires	-800.00 €	<b>-251.28 €</b>	-500.00 €	<b>-15 285.26 €</b>
				Gros investissement:achat matériel	-2 800.00 €	<b>-15 349.00 €</b>	-4 000.00 €	
				Outils jardin, outillage, autres	-500.00 €	<b>-184.98 €</b>	-1 500.00 €	
<b>Eau : Facturations aux jardiniers</b>	2 700.00	<b>1 267.35 €</b>	2 000.00 €	<b>Assurance</b>	-1 500.00 €	<b>-1 538.14 €</b>	-1 600.00 €	
<b>Confiture</b>				<b>Carburant</b>	-500.00 €	<b>-286.43 €</b>	-300.00 €	
Vente Confitures	2 000.00	<b>2 295.88 €</b>	1 500.00 €	<b>Eau : facture Sogedo</b>	-4 800.00 €	<b>-627.81 €</b>	-1 500.00 €	<b>639.54 €</b>
<b>Electricité</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 €</b>	0.00 €	<b>Confiture</b>				
<b>Cotisations</b>				Achats produits pour les confitures	-500.00 €	<b>-1 126.33 €</b>	-1 200.00 €	<b>1 169.55 €</b>
10.00%	0.00	<b>7.80 €</b>	0.00 €	<b>Electricité</b>	-1 100.00 €	<b>-1 733.11 €</b>	-1 100.00 €	
Aide Sociales cotisation	220.00	<b>246.00 €</b>	220.00 €	<b>Entretien</b>				
Cotisations jardins	7 550.00	<b>7 258.00 €</b>	7 300.00 €	Bâtiment	-800.00 €	<b>-969.41 €</b>	-1 200.00 €	
Cotisations sans jardins	100.00	<b>297.00 €</b>	300.00 €	Espace jardin	-1 300.00 €	<b>-1 060.36 €</b>	-1 500.00 €	
<b>Fumier: revente</b>	0.00	<b>1 277.80 €</b>	600.00 €	Matériel	-1 400.00 €	<b>-355.44 €</b>	-300.00 €	
<b>Humosoil : revente</b>	650.00	<b>634.00 €</b>	400.00 €	Prestations de services	0.00 €	<b>0.00 €</b>	-3 000.00 €	
<b>Manifestations : recettes</b>				Location de gros matériel	0.00 €	<b>0.00 €</b>	-1 000.00 €	
13-juil	1 000.00	<b>147.50 €</b>	200.00 €	<b>Fumier : achat</b>	-550.00 €	<b>-400.00 €</b>	-400.00 €	<b>877.80 €</b>
Inscription au VG	1 000.00	<b>1 039.22 €</b>	0.00 €	<b>Humosoil : achat</b>	-550.00 €	<b>-1 103.36 €</b>	-600.00 €	<b>-469.36 €</b>
VG Buvette	1 000.00	<b>2 822.90 €</b>	0.00 €	<b>Manifestations : répenses</b>				
Marché Bio	1 000.00	<b>0.00 €</b>	0.00 €	13-juil	0.00 €	<b>-70.35 €</b>	-70.00 €	<b>77.15 €</b>
<b>Total manifestation</b>	<b>4 000.00</b>	<b>4 009.62 €</b>	<b>200.00 €</b>	VG logistique	0.00 €	<b>-144.59 €</b>	0.00 €	
<b>Miel</b>				Journée des Associations	0.00 €	<b>-20.15 €</b>	0.00 €	
Vente miel	1 100.00	<b>2 062.20 €</b>	1 700.00 €	VG Buvette	-2 000.00 €	<b>-1 679.64 €</b>	0.00 €	
<b>Pénalité de travaux</b>	350.00	<b>432.00 €</b>	300.00 €	Pique Nique	-150.00 €	<b>-177.95 €</b>	-200.00 €	
<b>Vente des oeufs</b>	250.00	<b>120.00 €</b>	200.00 €	Voyage	0.00 €	<b>-166.50 €</b>	0.00 €	
<b>Remboursement des frais de l' association</b>				<b>Miel</b>				
Lettre AR	0.00	<b>18.00 €</b>	30.00 €	Achat produits pour le miel	-500.00 €	<b>0.00 €</b>	-400.00 €	<b>2 062.20 €</b>
Nettoyage Jardin	0.00	<b>11.00 €</b>	0.00 €	<b>Achat produit poulailler</b>	-300.00 €	<b>-70.58 €</b>	-150.00 €	<b>49.42 €</b>
<b>Serre/Vente des plants</b>				<b>Vie associative</b>				
Vente de plants et produits de la Serre	2 100.00	<b>2 326.04 €</b>	2 100.00 €	AG	-400.00 €	<b>-375.32 €</b>	-400.00 €	
<b>Services rendus</b>				Repas des bénévoles	-500.00 €	<b>-292.15 €</b>	-450.00 €	
Labours	300.00	<b>311.00 €</b>	300.00 €	Apéros travaux	-300.00 €	<b>-361.68 €</b>	-400.00 €	
Location matériels	100.00	<b>324.00 €</b>	200.00 €	<b>Serre</b>				
Location salle	3 500.00	<b>4 762.79 €</b>	4 000.00 €	Achat graines	-250.00 €	<b>-418.60 €</b>	-300.00 €	<b>1 907.44 €</b>
<b>Subventions</b>				<b>Frais de Bureau</b>				
Subvention municipale	3 000.00	<b>2 000.00 €</b>	3 000.00 €	Encre informatique	-150.00 €	<b>-93.97 €</b>	-100.00 €	
<b>Total</b>	<b>28 910.00 €</b>	<b>32 042.94 €</b>	<b>26 120.00 €</b>	Fournitures diverses	-100.00 €	<b>-39.21 €</b>	-50.00 €	
				Frais d'envoi	-50.00 €	<b>-43.24 €</b>	-50.00 €	
				Lettre AR	-50.00 €	<b>-40.92 €</b>	0.00 €	
				Photocopies	-50.00 €	<b>-74.83 €</b>	-50.00 €	
				Timbres	-50.00 €	<b>-79.80 €</b>	-50.00 €	
				<b>Fédérations</b>				
				Cotisations fédérales	-3 200.00 €	<b>-3 110.00 €</b>	-3 110.00 €	
				<b>Solidarités, décès</b>	-200.00 €	<b>-200.00 €</b>	-200.00 €	
				<b>Total</b>	<b>-25 600.00 €</b>	<b>-32 907.06 €</b>	<b>-26 120.00 €</b>	<b>-864.12 €</b>

# Recette 2024-2025

<b>Revenus</b>	<b>Prévisionnel 2025</b>	<b>Revenus 2025</b>	<b>Prévisionnel 2026</b>
<b>Activité bancaire</b>			
Intérêt épargne	200.00	<b>1 002.62 €</b>	800.00 €
Part Sociale	190.00	<b>159.84 €</b>	160.00 €
<b>Cautions</b>			
Clé	100.00	<b>90.00 €</b>	110.00 €
Jardin	500.00	<b>630.00 €</b>	700.00 €
<b>Vente Matériel</b>			
Vente motobineuse	0.00	<b>500.00 €</b>	0.00 €
<b>Eau : Facturations aux jardiniers</b>	<b>2 700.00</b>	<b>1 267.35 €</b>	<b>2 000.00 €</b>
<b>Confiture</b>			
Vente Confitures	2 000.00	<b>2 295.88 €</b>	1 500.00 €
<b>Electricité</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Cotisations</b>			
10.00%	0.00	<b>7.80 €</b>	0.00 €
Aide Sociales cotisation	220.00	<b>246.00 €</b>	220.00 €
Cotisations jardins	7 550.00	<b>7 258.00 €</b>	7 300.00 €
Cotisations sans jardins	100.00	<b>297.00 €</b>	300.00 €
<b>Fumier: revente</b>	0.00	<b>1 277.80 €</b>	600.00 €
<b>Humosoil : revente</b>	650.00	<b>634.00 €</b>	400.00 €
<b>Manifestations : recettes</b>			
13-juil	1 000.00	<b>147.50 €</b>	200.00 €
Inscription au VG	1 000.00	<b>1 039.22 €</b>	0.00 €
VG Buvette	1 000.00	<b>2 822.90 €</b>	0.00 €
Marché Bio	1 000.00	<b>0.00 €</b>	0.00 €

<b>Miel</b>			
Vente miel	1 100.00	<b>2 062.20 €</b>	1 700.00 €
<b>Pénalité de travaux</b>	350.00	<b>432.00 €</b>	300.00 €
<b>Vente des oeufs</b>	250.00	<b>120.00 €</b>	200.00 €
<b>Remboursement des frais de l' association</b>			
Lettre AR	0.00	<b>18.00 €</b>	30.00 €
Nettoyage Jardin	0.00	<b>11.00 €</b>	0.00 €
<b>Serre/Vente des plants</b>			
Vente de plants et produits de la Serre	2 100.00	<b>2 326.04 €</b>	2 100.00 €
<b>Services rendus</b>			
Labours	300.00	<b>311.00 €</b>	300.00 €
Location matériels	100.00	<b>324.00 €</b>	200.00 €
Location salle	3 500.00	<b>4 762.79 €</b>	4 000.00 €
<b>Subventions</b>			
Subvention municipale	3 000.00	<b>2 000.00 €</b>	3 000.00 €
<b>Total</b>	<b>28 910.00 €</b>	<b>32 042.94 €</b>	<b>26 120.00 €</b>

Dépenses	Prévisionnel 2025	Dépenses 2025	Prévisionnel 2026	Bénéfices 2025
<b>Activité bancaire</b>				
Frais Monetico	-150.00 €	-24.03 €	-40.00 €	1 138.43 €
<b>Remboursement de cautions</b>				
Caution Clé	-30.00 €	-100.00 €	-100.00 €	282.10 €
Caution Jardin	-70.00 €	-337.90 €	-300.00 €	
<b>Achat matériels</b>				
Compteurs, cadenas, accessoires	-800.00 €	-251.28 €	-500.00 €	-15 285.26 €
Gros investissement:achat matériel	-2 800.00 €	-15 349.00 €	-4 000.00 €	
Outils jardin, outillage, autres	-500.00 €	-184.98 €	-1 500.00 €	
<b>Assurance</b>	-1 500.00 €	-1 538.14 €	-1 600.00 €	
<b>Carburant</b>	-500.00 €	-286.43 €	-300.00 €	
<b>Eau : facture Sogedo</b>	-4 800.00 €	-627.81 €	-1 500.00 €	639.54 €
<b>Confiture</b>				
Achats produits pour les confitures	-500.00 €	-1 126.33 €	-1 200.00 €	1 169.55 €
<b>Electricité</b>	-1 100.00 €	-1 733.11 €	-1 100.00 €	
<b>Entretien</b>				
Bâtiment	-800.00 €	-969.41 €	-1 200.00 €	
Espace jardin	-1 300.00 €	-1 060.36 €	-1 500.00 €	
Matériel	-1 400.00 €	-355.44 €	-300.00 €	
Prestations de services	0.00 €	0.00 €	-3 000.00 €	
Location de gros matériel	0.00 €	0.00 €	-1 000.00 €	
<b>Fumier : achat</b>	-550.00 €	-400.00 €	-400.00 €	877.80 €
<b>Humosoil : achat</b>	-550.00 €	-1 103.36 €	-600.00 €	-469.36 €
<b>Manifestations : répenses</b>				
13-juil	0.00 €	-70.35 €	-70.00 €	77.15 €
VG logistique	0.00 €	-144.59 €	0.00 €	
Journée des Associations	0.00 €	-20.15 €	0.00 €	
VG Buvette	-2 000.00 €	-1 679.64 €	0.00 €	
Pique Nique	-150.00 €	-177.95 €	-200.00 €	1 143.26 €

## Dépenses 2024-2025

Miel				
Achat produits pour le miel	-500.00 €	0.00 €	-400.00 €	2 062.20 €
<b>Achat produit poulailler</b>	<b>-300.00 €</b>	<b>-70.58 €</b>	<b>-150.00 €</b>	<b>49.42 €</b>
<b>Vie associative</b>				
AG	-400.00 €	-375.32 €	-400.00 €	
Repas des bénévoles	-500.00 €	-292.15 €	-450.00 €	
Apéros travaux	-300.00 €	-361.68 €	-400.00 €	
<b>Serre</b>				
Achat graines	-250.00 €	-418.60 €	-300.00 €	1 907.44 €
<b>Frais de Bureau</b>				
Encre informatique	-150.00 €	-93.97 €	-100.00 €	
Fournitures diverses	-100.00 €	-39.21 €	-50.00 €	
Frais d'envoi	-50.00 €	-43.24 €	-50.00 €	
Lettre AR	-50.00 €	-40.92 €	0.00 €	
Photocopies	-50.00 €	-74.83 €	-50.00 €	
Timbres	-50.00 €	-79.80 €	-50.00 €	
<b>Fédérations</b>				
Cotisations fédérales	-3 200.00 €	-3 110.00 €	-3 110.00 €	
<b>Solidarités, décès</b>	<b>-200.00 €</b>	<b>-200.00 €</b>	<b>-200.00 €</b>	
<b>Total</b>	<b>-25 600.00 €</b>	<b>-32 907.06 €</b>	<b>-26 120.00 €</b>	<b>-864.12 €</b>

**Dépenses 2024-  
2025  
Résultats nets :  
- 864.12 euros**

Au 30/10/2025	Montant
C/C Eurocompte asso tranquilité	840.28
Livret bleu Association	43 091.89
Part sociale CM	5 156.00

## **Vérifications des comptes de l'association des jardiniers de Quetigny**

AG du 22 novembre 2025

Comme prévu dans les statuts de l'association Valérie Culet et André Leseigneur désignés vérificateurs aux comptes lors de l'AG du 30 novembre 2024 ont rencontré le 27 novembre 2024 le président Ludovic OUTHIER, le trésorier Justin Flaven-Pouchon et Pascal Vincent administrateur, pour vérifier que les comptes soient réguliers et sincères comme le prévoit la réglementation.

Dans un premier temps nous avons félicité les responsables de l'association pour la qualité et le temps passé pour la gestion de l'association. Certes le résultat comptable enregistre un déficit (865 €) et nous avons eu toutes les explications permettant de comprendre celui-ci.

**En effet il convient de signaler que ce résultat est dû à l'investissement du tracteur non prévu au prévisionnel de 2024 (12000€) Heureusement les activités réalisées par des bénévoles qui passent beaucoup de temps pour les réaliser dégagent des résultats positifs : confitures, miel, plants, location de la salle, vide grenier permettent de combler une partie de la dépense de l'investissement.**

Dans les autres dépenses nous n'observons pas d'anomalies mis à part l'augmentation de l'électricité.

Par ailleurs en regardant le montant des cotisations nous repérons une légère diminution par rapport aux prévisions de ces recettes. Plusieurs départs ont eu lieu mais les arrivées ne compensent pas.

Nous n'avons pas d'autres remarques sur les comptes arrêtés au 31/10/2025. Soulignons aussi que la trésorerie est très confortable pour voir l'avenir sereinement

**De ce fait nous estimons que les comptes présentent une image fidèle et rien ne s'oppose à leur quitus.**

**Nous souhaitons que le nouveau conseil d'administration soit bien soutenu par l'ensemble des jardiniers et que chaque adhérent participe au bon fonctionnement de cette association**

**Merci au président et au trésorier pour leur accueil et la qualité de leurs explications**

Valérie Culet et André Leseigneur

## **Assemblée générale du 22 novembre 2025**

### **Perspectives pour 2026**

Nos activités et nos actions sont la raison d'être de notre association. Nous devons maintenir la dynamique et le lien social avec nos jardiniers et la Municipalité sans laquelle nos projets ne pourraient aboutir.

Le renouvellement de la convention avec la ville de Quetigny qui nous concède le terrain en échange de son entretien est en cours. Ce renouvellement a été l'occasion d'alerter la municipalité sur les difficultés que nous rencontrons à entretenir le site au vu des parcelles inoccupées et d'un nombre de bénévoles restreints.

La municipalité a entendu notre appel et nous a réaffirmé son soutien logistique pour l'entretien du site, ouvrant la porte à une prise en charge plus importante dans l'entretien, notamment dans la taille des haies.

En contrepartie, les jardiniers doivent respecter le travail des agents municipaux. Par exemple, nous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer des déchets de taille, même ceux des haies dans l'espace municipal et communautaire, notamment le long des haies côté parking. De même, les poubelles à l'extérieur du site ne sont pas destinées à accueillir vos déchets (sacs vides, cagettes, pots hors d'état d'usage...) La déchetterie est là pour ça.

Nous sommes nombreux à avoir pris conscience de la raréfaction de l'eau. Certains d'entre nous sont grands consommateurs d'eau et, devant le prix et la tension sur cette ressource, nous vous encourageons fortement à trouver des alternatives à un arrosage important, comme par exemple, récupérer un maximum d'eau de pluie.

Tous les tonneaux doivent être recouverts d'un voile préventif contre les moustiques-tigres.

Nous avons relayé une campagne d'information par affichage sur les routines à mettre en place pour tenter de maintenir sa prolifération.

Son invasion n'est plus contestable, et la vigilance des jardiniers doit être à la hauteur de ce problème de santé publique majeur

### **Continuer et favoriser la vie collective**

- Organiser et préparer des manifestations (13 juillet, marché bio, Quetigny en fête, etc...), mais cela demande beaucoup de motivation et d'implication et nous réfléchissons à poursuivre ou non notre manifestation annuelle du vide grenier.
- Favoriser la vie collective :
  - Avec l'organisation d'un pique-nique au cours duquel nous pourrions faire intervenir un spécialiste sur un sujet précis. Cette année l'intervention d'Annick Matthieu (« Mamie Chaussette », présidente d'Un enfant peut sauver un arbre, a été très appréciée).
  - De nouvelles manifestations favorisant la cohésion peuvent être envisagées, notamment autour du jardin d'herbes aromatiques. Pour l'entretien de ce jardin l'investissement de nouveaux bénévoles sera le bienvenu.
- Développer les liens inter associatifs

- Une discussion a été engagée avec l'association « Un enfant peut sauver un arbre » pour l'implantation du mûriers blancs dans nos jardins, destinés à l'alimentation du vers à soie. Cette discussion sera poursuivie, la faisabilité doit être étudiée.

## Travaux envisagés en 2026

- Poursuite du ravalement de la façade extérieure de la salle
- Réfection d'allées ensablées
- Réalisation d'un jardin d'herbes aromatiques dont les conditions de réalisation et d'accès doivent encore être affinées.
- Rénovation du réseau d'eau avec installation sur les mâts d'un nouveau système de douilles pour installation des portiques, qui permettront une dépose et une pose plus faciles et permettront nous l'espérons de limiter le nombre de fuites provoquées par des démontages et remontages récurrents.

Investissement dans du nouveau matériel (tondeuse, rotavator, brouettes...)

Semis de la serre en prévision de la vente des plants en mai.

Ghislaine Morelière a succédé à Michèle Rameau à la coordination des travaux de la serre, avec entrain et succès. N'hésitez pas à vous signaler si vous êtes intéressés pour rejoindre son équipe.

Lors de l'AG de 2024, nous avions déclaré que nous ne pourrions plus proposer le labour et le fraisage de parcelles, avant qu'un bénévole nous propose d'assurer cette mission au service des adhérents. Ce bénévole ne peut plus aujourd'hui s'acquitter de cette tâche, par conséquent, les labours et fraisages seront dorénavant limités aux jardins nouvellement concédés.

### **Actions à poursuivre**

- Protection et environnement (élimination des déchets, plastiques, ferrailles, autres...)
- Lutte contre le moustique tigre.
- Sensibilisation au compostage des déchets verts de jardin
- Accueil des enfants du relais maternel
- Poursuite du partenariat avec Botanic, sur présentation de votre carte d'adhérent avec le timbre de l'année en cours.
- Poursuite du partenariat avec la Sonofep.
- L'association compte des jardiniers issus de professions diverses, les conseils pratiques de chacun sont les bienvenus pour l'organisation des travaux collectifs et aider au bon fonctionnement de l'association.

L'association ne pourra pas poursuivre ses activités, sans la participation de nouveaux bénévoles pour l'entretien des jardins, l'organisation des manifestations, ou encore la production de confitures, de miel, de plants de serre, et la tenue de la salle. Soyons tous vigilants à ne pas laisser les bénévoles déjà actifs se démotiver et donner un coup d'arrêt net à tout ce que nous avons mis en place.

Nous ne nous interdisons pas, en cas de décrue persistante du nombre de bénévoles, de mettre en sommeil nos activités qui ne sont pas en lien direct avec l'administration de l'association et l'entretien du site.